



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 novembre 2021

Quel impact de la pollution de l'air sur les allergies aux pollens de cyprès ?

En cette fin novembre, les allergies aux pollens de cyprès réapparaissent sur la côte méditerranéenne. L'impact de la pollution atmosphérique sur cette allergie hivernale est étudié de près dans le cadre d'une étude citoyenne participative réalisée sur Aix, Marseille et l'étang de Berre. Objectif ? Développer des alertes pour les citoyens sur le risque de crise allergique.

En ce moment, vous éternuez dès que vous sortez de chez vous ? Votre gorge est irritée et vous démange ? Vos allergies réapparaissent chaque année à cette période ? Rien d'étonnant, depuis quelques jours le Sud-Est de la France est à nouveau exposé aux pollens de cyprès. Le niveau de ces pollens sera encore plus important dans les semaines et mois à venir, avec un pic en début d'année.

Les pollens de cyprès représentent le tiers de tous les pollens dans la région méditerranéenne. Ils provoquent des allergies : des rhinites, conjonctivites jusqu'à de l'asthme. Le nombre de personnes allergiques ne cessant d'augmenter, cela cause un véritable problème de santé publique.

Une augmentation importante des allergies aux pollens : un lien avec la pollution ?

Le nombre d'allergiques aux pollens en France a triplé en 25 ans. Parmi les responsables de cette augmentation d'allergies : la pollution atmosphérique. Elle fragilise la muqueuse de nos voies respiratoires, ce qui nous rend plus sensibles aux allergènes et modifie la structure moléculaire des grains de pollens les rendant ainsi plus allergisants.

Mais est-ce que tous les polluants ont un effet sur l'intensité de nos symptômes allergiques et tous les pollens y sont-ils sensibles ?

L'étude participative MISTRAL s'intéresse de près à cette question. Elle fait appel aux citoyens pour comprendre le lien existant entre la pollution de l'air et leurs allergies aux pollens. « Cette étude permettra de comprendre ce qui se passe dans la vraie vie et, on l'espère, de développer une application capable d'alerter les citoyens des pics allergiques » explique le Professeur Charpin, pneumologue allergologue qui dirige cette étude. « Pour cela, nous avons besoin que 1215 personnes déclarent leurs symptômes allergiques dans une application mobile pendant 1 à 2 mois ».

Cette étude, réalisée jusqu'au 30 juin 2022 dans la zone d'Aix, Marseille et l'étang de Berre, est cofinancée par l'Union Européenne et la Région SUD.

Participer à l'étude, c'est aider la recherche à prédire les crises allergiques

La participation des citoyens est cruciale pour la réussite de ce projet. La déclaration des symptômes est anonyme, ne prend qu'une minute/jour et apportera des informations inédites qui pourraient permettre de mieux vivre avec ses allergies. Pour participer à l'étude MISTRAL, il faut être majeur(e), souffrir d'allergies aux pollens et passer du temps régulièrement autour de l'étang de Berre, à Marseille ou à Aix-en-Provence. L'inscription se fait en ligne sur [le site internet de l'étude Mistral](#) et chacun peut quitter l'étude quand il le souhaite.

Le protocole de l'étude a été revu et validé par un Comité de Protection des Personnes attestant du respect des bonnes pratiques, de la qualité scientifique et des principes éthiques essentiels à toute recherche.

Les résultats de cette étude seront publiés en 2023 sur le site www.mask-paca.com.

Contact presse : Sabrina SERPILLON - 06 08 82 81 47

sabrina.serpillon@kyomed.com

À propos du projet MASK@PACA

L'étude MISTRAL est réalisée dans le cadre du projet Mask@PACA, qui fait intervenir des spécialistes des questions environnementales (AtmoSud, R.N.S.A), des spécialistes des questions de santé (KYomed INNOV, le Pr. Jean Bousquet, le Pr. Denis Charpin, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) et des acteurs du territoire (le pôle de compétitivité Eurobiomed, la métropole Aix-Marseille-Provence, la ville de Saint-Chamas). Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec les fonds régionaux FEDER et la Région SUD. Pour plus d'informations : www.mask-paca.com.

À propos de KYomed INNOV

KYomed INNOV est le porteur du projet MASK@PACA. Cette société de prestations de services spécialisée dans la santé numérique et connectée accompagne les fabricants de dispositifs médicaux sur 3 axes : la méthodologie et la gestion d'investigations cliniques, l'évaluation de l'expérience utilisateur, l'analyse et la valorisation des données. Pour obtenir des résultats au plus proche du terrain, KYomed INNOV propose des études en environnement de vie réelle. Pour plus d'information : <https://www.kyomedinnov.com/>

À propos d'AtmoSud

AtmoSud est l'observatoire indépendant de Surveillance de la Qualité de l'Air en Provence-Alpes Côte d'Azur. Cet observatoire, agréé par le ministère de la Transition écologique, est une structure associative regroupant 4 collèges d'acteurs. AtmoSud est membre de la fédération Atmo France.

AtmoSud a pour mission d'évaluer l'exposition de la population aux polluants atmosphériques, informer les populations sur la qualité de l'air au quotidien et en cas de pics de pollution, et de les sensibiliser aux comportements qui permettent de la préserver, d'accompagner les acteurs des territoires (services de l'État, collectivités, industriels) dans les actions visant à préserver et améliorer la qualité de l'air dans une approche intégrée air/climat/énergie/santé. Pour plus d'information : www.atmosud.org

À propos de l'APPA

L'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique a été créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1962. L'APPA se mobilise sur toutes les questions relatives à la qualité de l'air, à l'extérieur comme à l'intérieur des locaux, du niveau global au niveau local : changement climatique, pollution urbaine et industrielle, risque allergique lié aux pollens, intoxications au monoxyde de carbone, environnement domestique... Pour plus d'information : <https://www.appa.asso.fr/>

À propos du R.N.S.A

Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (R.N.S.A.) est une association loi de 1901, créée en 1996 pour poursuivre les travaux réalisés depuis 1985 par le Laboratoire d'Aérobiologie de l'Institut Pasteur à Paris.

Ce réseau a pour objet principal l'étude du contenu de l'air en particules biologiques pouvant avoir une incidence sur le risque allergique pour la population. C'est-à-dire l'étude du contenu de l'air en pollens et en moisissures ainsi que du recueil des données cliniques associées.

Le R.N.S.A. fonctionne grâce à un conseil d'administration composé de cliniciens, d'analystes et de membres fonctionnels et d'un conseil scientifique. Pour plus d'information : <https://www.pollens.fr/>

Mention obligatoire à citer

L'étude MISTRAL est cofinancée par l'Union Européenne avec les fonds Feder régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur.

